# Comité Technique DGAC

06 juin 2014

FO syndicat LIBRE et INDÉPENDANT de toute organisation ou parti politique continuera à défendre en toutes circonstances les intérêts de TOUS les personnels.

Face aux multiples manquements de l'administration et du gouvernement à leurs engagements FO, reçu au ministère le 04 juin, a clairement signifié que les limites étaient atteintes.

Lors de ce CT DGAC du 06 juin, FO a réaffirmé ses positions et affiché clairement sa volonté de faire respecter les engagements contractuels de l'administration et du gouvernement et de faire aboutir rapidement les mesures indemnitaires et statutaires en faveur de TOUS les personnels.

FO s'opposera sans état d'âme à toute nouvelle démarche liée aux restructurations aussi longtemps que les revalorisations et les compensations auxquelles le gouvernement s'est engagé n'auront pas été enfin validées par le Budget et la Fonction Publique ET publiées...

Vous pourrez trouver tous les détails des votes de chaque point dans le communiqué annexé en PJ.

## Mesures de restructuration, mise en œuvre SNA/GSO et refonte Etablissements Ouvriers

## FO a voté CONTRE toutes les mesures de restructuration à l'ordre du jour du CT DGAC. FO est resté seul dans sa démarche de défense des personnels!

OS non-signataires du protocole malgré toutes leurs communications sur la défense des personnels et dénonçant en permanence les restructurations de service n'ont même pas fait mine de s'y opposer!!

Les autres OS signataires ne semblent pas penser que les mesures en faveur des personnels font l'objet d'obstruction au niveau du Budget et que le retard est devenu intolérable. Ils persistent à laisser passer les

restructurations sans même émettre une seule réserve ni revendiquer la publication des mesures sociales !!

Dans la continuité de sa démarche de fermeté et pour ne pas entériner les deux points ci-dessus, FO s'est abstenu lors du vote sur l'arrêté de création des CT de réseau, de proximité ou spéciaux.

### Licence Personnels de Maintenance et Formation IESSA et Ouvriers d'Etat

## FO a voté POUR la mise en œuvre d'une mesure tant attendue par les personnels qui reconnaît le rôle des Ouvriers d'Etat dans les services opérationnels et POUR le maintien de l'accessibilité du corps des IESSA à la promotion interne.

D'autres OS souhaitaient imposer la détention de l'ensemble des qualifications de domaines et un niveau d'anglais bien trop élevé (qui aurait également pu poser des problèmes aux IESSA actuels). FO a toujours et systématiquement défendu les passerelles entre les corps et la promotion sociale.

Les ouvriers Electrotechniciens et Climaticiens titulaires d'un certificat d'aptitude en fonction à la DO se verront délivrer une licence (voir CR

SNPACM du 28 mai). Une note DSNA définit les cursus de formations génériques pour la délivrance des qualifications de domaine suite à une évaluation du pôle de compétence concerné. Une note DSNA concernant la fonction d'instructeur licences pour les ouvriers d'état viendra compléter le dispositif. FO a œuvré pour que les compétences des ouvriers d'état soient reconnues dans le domaine opérationnel.

## **Service Facturier**

Présentation très sommaire de l'extension du mode de paiement en service facturier pour les services de la région bordelaise qui seront désormais rattachés (transfert d'assignation des recettes) à l'agence comptable de Toulouse au lieu de Paris, des services d'Antilles-Guyane vers l'agence comptable secondaire de Guyane et des DSAC/NE et STAC auprès de l'agence comptable principale de Paris. Ce mode de paiement, sensé améliorer les délais et l'extension à ces services est la poursuite d'expérimentations déjà en place à Paris et à Aix en Provence. Nous veillerons à ce que cette organisation ne se fasse pas au détriment des personnels concernés qui verront leurs tâches modifiées.





#### **Formation TSEEAC**

## FO a voté POUR l'arrêté validant la Formation initiale des TSEEAC

afin de pouvoir enfin officialiser le cursus en vigueur à l'ENAC depuis 2 ans et de garantir le maintien des métiers actuels des TSEEAC au sein de la DGAC et de la Fonction Publique en précaution par rapport à la formation TSA ouverte au privé. Une OS n'a pas jugé bon de s'inscrire dans cette démarche.

#### Arrêté RTAC

FO a signé le protocole qui permet l'accès au RTAC pour les contrôleurs d'aérodrome, les chefs de quart Vigie Trafic et les inspecteurs d'opérations. FO souhaite que la « filière enquête » soit définie rapidement afin que les TSEEAC du BEA puissent avoir accès au plus tôt aux emplois fonctionnels RTAC et CTAC. A l'image du « parcours enseignant ENAC » qui a défini les conditions d'accès aux emplois fonctionnels. La méconnaissance de ce dossier par l'UTCAC n'a fait que retarder la mise en œuvre du texte sans aucune plus-value pour les enquêteurs BEA.

## **Décret PNT**

Les textes examinés en séance portent sur des modifications rendues obligatoires pour être en conformité avec les textes « AIRCREW ». FO a déploré le temps perdu à obtenir les signatures nécessaires à cette formalisation et le fait que nous n'ayons pas pu y intégrer une partie permettant de faire évoluer les ICR. Ceci fera partie des travaux programmés au prochain CSP (Comité de Suivi du Protocole) du 24 juin 2014. FO a donc voté POUR l'arrêté et le décret.

FO est la seule organisation syndicale qui réclame à chaque réunion l'application des engagements protocolaires pour les PNT.

## Présentation du projet DGAC de plan performance FABEC période RP2 2015-2019

Comme l'a précisé le Directeur Général il s'agissait d'une présentation du projet que défendront la France et la DGAC et non pas d'une séance de rédaction ni de modification du projet. Le DG a donc noté les réactions et avis des OS mais aucun amendement n'a été permis. Le DG a rappelé que la CE demandait une baisse de 15% des redevances de route au niveau global Europe. La France a déclaré ne pas pouvoir respecter cette demande.

FO rappelle qu'au cours des années précédentes la CE avait les mêmes exigences mais que la France avait été un des rares pays à avoir baissé le taux de redevance alors que la plupart de nos voisins les augmentaient. Heureusement que nous ne poursuivons pas dans

En substance, sur les redevances la DGAC propose :

- une revalorisation des redevances de route de l'ordre de 6% (72 M€ de recettes supplémentaires par année),
- une baisse de la RSTCA (de l'ordre de 15 M€ sur les 5 ans).

Quant aux objectifs chiffrés de capacité, sécurité ou environnementaux exprimés par la CE, ils relèvent plus de l'autosatisfaction de statisticiens que d'une réalité objective et concrète!

De l'avis de FO, cette augmentation redonnera un bol d'air aux finances de la DGAC si la croissance du trafic, estimée à +0,9% par an pour le calcul du budget, est au rendez-vous mais ne peut être considérée comme suffisante pour redonner à la DGAC toutes les capacités d'investissement et de fonctionnement qui lui sont nécessaires.

#### SES2+

Le DG s'est voulu rassurant sur le contexte SES2+ en rappelant qu'une majorité d'états y étaient opposés.

La CE persiste pourtant dans ses intentions et dans la procédure ! FO rappelle que le parlement européen a voté en faveur de SES2+ et que globalement on ne peut certainement pas dire que les institutions européennes soient particulièrement démocratiques ni respectueuses de la volonté des peuples européens ... et du souhait des états !

FO a toujours agi dans l'intérêt et pour la défense de tous les personnels. FO prend ses responsabilités et les assume!!

FO ne permettra pas à l'administration et au gouvernement de se jouer des personnels qui ont su faire face aux difficultés des réorganisations et des gels de salaire avec dignité, courage et responsabilité!!

Les actions de la DGAC et du gouvernement méritent toute l'attention des personnels et FO vous tiendra régulièrement informé de l'évolution (souhaitable) des dossiers. Face au non-respect du protocole (mesures d'accompagnement des restructurations, mesures indemnitaires et statutaires, retraite ICNA,...), aux projets de réorganisation incohérents (délégations, BRIA,...), à la réduction des taux pro/pro, aux attaques sur l'avancement des TSEEAC, à la dégradation des conditions de travail des IESSA et des acquis sociaux en général, FO appelle tous les personnels à la vigilance et à suivre de très près l'actualité des prochaines semaines.

Si l'administration et le gouvernement persistent à renier leurs engagements FO appellera dans les prochains jours l'ensemble des personnels à faire la preuve de leur détermination, à se faire entendre et respecter!!

Contacts FO DGAC: Didier PENNES/SNPACM Olivier RICHARD/SNICAC

Vincent BACHELIER - Eric LALLIS - Laurent NOTEBAERT - Thierry MOROT/SNNA

